AR Prefecture
082-218200780-20260423-20260423_D16-DE
Reçu le 28/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LABASTIDE DE PENNE
N°16

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Date de la convocation : 23/04/2026

Séance du 10/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Michel ROUMIGUIE, Maire.
Etaient présents : ROUMIGUIÉ Jean-Michel, BORDERIE David, FOURTANET Christelle, CAMPAN Isabelle, ROUMIGUIÉ Patrick, MALRIC Pascal, FRAYSINET Valérie, CLAVEL José, BOUNIOU Stéphanie, FRABEL Sarah.
Absent : PRADAL Sylvain
Secrétaire de séance : CAMPAN Isabelle

OBJET : **Travaux Pont Labastide de penne/Puylaroque et convention**

Des travaux de renforcement du pont mitoyen entre les communes de Labastide de Penne et Puylaroque sur la route de la Boulbène sont nécessaires.

Les cinq entreprises sollicitées ont répondu dans les délais à la consultation pour ces travaux de voirie :

Entreprises	Prix TTC
ECM	85 496.40
GOMES TP	119 773.92
ETPLV	101 820.00
GAUTHIER	112 404.00
TEYSSEDOU	87 282.00

Les entreprises ECM et Gauthier proposent de la réparation de l'ouvrage.
Les entreprises Gomes tp, ETPLV et Teyssedou proposent un remplacement de l'ouvrage.

Afin de lever toutes les contraintes de circulation sur l'itinéraire, le remplacement complet de l'ouvrage est préféré.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- de retenir l'entreprise TEYSSEDOU , pour un montant de 87 282.00 € TTC.

Sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de Tarn et Garonne une subvention, avec l'autorisation de pré financer l'opération pour que les travaux s'effectuent à la bonne saison.

Sollicite auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais une subvention au titre du fonds de concours avec l'autorisation de pré financer l'opération pour que les travaux s'effectuent à la bonne saison.

Mise en ligne le : 23/10/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Labastide-de-Penne
https://www.intramuros.org/labastide-de-penne/documents_administratifs/83932

AR Prefecture
082-218200780-20260423-20260423_D16-DE
Reçu le 28/04/2026

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Puylaroque afin de partager le coût des travaux entre les deux communes.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Certifie exécutoire le :
Et publié ou notifié le :

Le Maire
Jean Michel ROUMIGUIE

Secrétaire de Séance

MAIRIE de LA BASTIDE-DE-PENNE
Tarn et Garonne

Mise en ligne le : 23/10/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Labastide-de-Penne
https://www.intramuros.org/labastide-de-penne/documents_administratifs/83932